



Avid Technology, Inc.  
75 Network Drive  
Burlington,  
Massachusetts 01803,  
États-Unis

Avid Technology International B.V.  
Carmanhall Road  
Sandyford Industrial Estate  
Dublin 18, Irlande

Avid Technology KK  
4F ATT Building  
2-11-7 Akasaka, Minato-Ku  
Tokyo 107 0052, Japon

## Termes et conditions d'Offre de support Avid Advantage

Les présents Termes et conditions d'Offre de support, conjointement avec une ou plusieurs Offres de vente signées, constituent un contrat (le « Contrat ») entre la société Avid Technology, Inc., Avid Technology International BV ou Avid Japan KK (ainsi que ses filiales) (« Avid ») et vous, l'utilisateur final identifié sur la ou les Offres de vente. Veuillez lire attentivement les Termes et conditions énoncés dans le présent document. Lesdits termes s'appliquent aux services exécutés par Avid dans le cadre de l'Offre de support souscrite auprès de la société Avid, conformément à une Offre de vente.

L'Offre de vente répertorie les produits auxquels les Services s'appliquent, en spécifiant l'Offre de support sélectionnée, la date de début de l'Offre de support ainsi que les frais y afférents. Une description de la ou des Offres de support souscrites est jointe.

### 1. Durée de l'Offre de support

- 1.1 Sauf indication contraire écrite sur l'Offre de Vente ou tout autre document contractuel, la durée de l'Offre de support (la « Durée ») est d'un an à compter de la date d'expédition de l'équipement, dans le cas d'un équipement neuf, et de la date de renouvellement, dans le cas d'un équipement existant, ladite durée pouvant être reconduite pour des périodes supplémentaires d'un an (chacune étant alors désignée comme une « Durée de Renouvellement »).
- 1.2 Chacune des parties peut mettre fin à tout moment à l'Offre de support en raison d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations matérielles exposées ci-après, à condition que ledit manquement ne soit pas réparé dans les trente (30) jours suivant la réception de la notification écrite émanant de la partie non défaillante. Les parties acceptent de mettre en œuvre tous les efforts nécessaires pour résoudre tout différend par voie de négociation entre les parties. Une quote-part des paiements de l'Offre de support peut être remboursée en cas de défaillance de la part de la société Avid.

### 2. Responsabilités du client

- 2.1 Vous attestez qu'à la date de début du support, le ou les produits, ou le ou les systèmes couverts aux termes des présentes sont en bon état et sont opérationnels.
- 2.2 Vous exploiterez les produits Avid uniquement conformément aux exigences techniques stipulées dans les spécifications applicables audit produit.
- 2.3 Vous utiliserez uniquement des produits et des périphériques fournis par Avid ou approuvés par Avid. Si des produits non standard ou non approuvés par Avid sont utilisés, Avid peut, à sa seule discrétion, refuser de fournir le service.
- 2.4 Vous installerez dans les meilleurs délais toutes les mises à jour fournies par ou pour le compte de la société Avid.
- 2.5 Vous accorderez à Avid un accès raisonnable aux produits et aux données nécessaires,

notamment par l'intermédiaire d'outils d'accès à distance.

- 2.6 Vous informerez Avid par écrit et à l'avance de toute délocalisation des produits, ou de tout échange de cartes de circuits imprimés internes. Avid vous informera, sur la base des données logistiques et de la durée prévue de la délocalisation, si elle peut continuer à fournir les services de support, et si la fourniture desdits services de support doit être transférée à un bureau Avid local ou à un fournisseur de support agréé (ASP). Avid n'est en aucun cas obligée à poursuivre l'exécution des services sur un ou des systèmes qui ont été délocalisés, ou sur lesquels des pièces ont été échangées sans préavis écrit. Les produits déplacés vers un nouveau site peuvent être soumis à des ajustements de tarif.

- 2.7 Il est de votre responsabilité d'assurer les produits de façon adéquate contre la perte ou les dommages non couverts par les Offres de support Avid, y compris à titre d'exemple et sans s'y limiter, contre les dommages liés aux inondations, aux ouragans, aux tornades ou à d'autres catastrophes naturelles, aux incendies, aux surtensions électriques, aux contaminations environnementales, au piratage, au vol, au vandalisme, à un usage inapproprié, à la négligence, aux actes de guerre ou de terrorisme, et à d'autres causes externes. Avid n'accepte aucune responsabilité quant à la réparation ou au remplacement de produits à la suite de dommages survenus dans l'une des circonstances ci-dessus.
- 2.8 Il est de votre responsabilité de veiller à ce que la maintenance et tous les services effectués sur les produits soient réalisés par Avid ou par du personnel certifié par Avid. Avid peut, à sa seule discrétion, refuser de fournir des services de support en vertu du présent Contrat, lorsque des problèmes sont survenus en raison d'erreurs commises par du personnel extérieur à Avid ou non certifié par Avid.
- 2.9 Vous fournirez à Avid une liste des identifiants système, des numéros de série ou d'autres identifiants uniques spécifiés pour les produits couverts par l'Offre de support.

### **3. Frais et conditions de paiement**

- 3.1 Frais de service : Avid vous facturera chaque année à l'avance, ou autorisera le fournisseur de support agréé à vous facturer en son nom, les frais spécifiés dans l'Offre de Vente. Lesdits frais de services sont dus et payables à l'avance. Tous les montants des frais de service sont exclus de tout impôt indirect, taxe sur la vente, l'utilisation, le transfert et de toute autre taxe et droit imposés par une autorité gouvernementale ; lesdits droits et taxes doivent être payés par vous.
- 3.2 Les montants dus seront soumis à intérêts au taux de un et demi pour cent (1,5 %) par mois ou à un taux inférieur équivalent au taux le plus élevé autorisé par la loi applicable. Avid peut résilier ou suspendre le présent Contrat sur-le-champ en cas de retard de paiement d'une facture émise par Avid supérieur à plus de trente (30) jours.
- 3.3 Les services de support, les pièces et les réparations non couverts par l'Offre de support souscrite seront fournis au taux de facturation par Avid alors en vigueur pour lesdits services ou lesdites pièces ou réparations.
- 3.4 Toute modification des frais de service annuels vous sera communiquée préalablement au renouvellement annuel. Une augmentation peut être appliquée aux frais de service annuels facturés aux clients en fonction de l'âge de l'équipement installé, et lorsque ledit équipement n'est plus vendu activement.
- 3.5 Sauf interdiction par la loi locale, Avid se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment la couverture de l'Offre de support. Toute modification de la couverture de l'Offre de support appliquée pendant la Durée active donnera lieu à un crédit ou à un remboursement partiel au prorata du paiement de l'Offre de support.
- 3.6 Conformément à une pratique courante de l'industrie, Avid désigne régulièrement certains anciens produits comme étant arrivés « en fin de vie » (produits retirés de la vente) et « en fin de support », et déclare publiquement lesdites désignations (reportez-vous à la page [avid.force.com/pkb/articles/faq/End-of-support-dates](http://avid.force.com/pkb/articles/faq/End-of-support-dates)). Les produits ayant atteint ou dépassé la date de fin de support ne sont éligibles à aucune forme de support, y compris la couverture des pièces de rechange.
- 3.7 Pour les clients dont le contrat de support est devenu caduc, un délai de carence de

quarante-cinq (45) jours s'appliquera suite à la date de réactivation du contrat, délai au terme duquel la couverture des pièces de rechange ou du matériel sera rétablie.

#### **4. Services supplémentaires et sur site**

- 4.1 Si vous souhaitez obtenir des services ou des pièces non couverts par votre Offre de support (tels que des services sur site ou des contrôles de maintenance préventifs), lesdits services seront fournis au taux Avid alors en vigueur pour lesdits services ou lesdites pièces.
- 4.2 Certains services fournis par téléphone et/ou par Internet peuvent également être soumis à des frais distincts.

#### **5. Garanties applicables aux services de l'Offre de support**

Avid garantit que les services de l'Offre de support seront effectués de façon appropriée et professionnelle, et conformément aux normes de l'industrie. Avid ré-exécutera toute tâche non conforme à la présente garantie, à condition que ladite non-conformité soit portée à son attention dans un délai raisonnable (sans dépasser trente (30) jours) après la réalisation de la tâche. Vous acceptez que le recours qui précède est votre seul recours en cas de manquement à la garantie suscitée.

- 5.1 CE QUI PRÉCÈDE EST L'UNIQUE GARANTIE EXPRESSE D'AVID RELATIVE AUX SERVICES DE L'OFFRE DE SUPPORT, ET, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI LOCALE, REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, DISPOSITIONS, CONDITIONS ET REPRÉSENTATIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, ÉCRITES OU ORALES, LÉGALES OU AUTRES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, UNE QUALITÉ MARCHANDE, DES CONTENUS INFORMELS, UNE INTÉGRATION DE SYSTÈME, UNE ABSENCE DE CONTREFAÇON, UNE ATTEINTE AU RESPECT OU AUTRE.

#### **6. Limitation de responsabilité et exclusion de dommages**

- 6.1 DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE D'AVID PROVENANT DE LA FOURNITURE DE SERVICES DE L'OFFRE DE SUPPORT, QUE CE SOIT BASÉ SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UN DÉLIT OU AUTRE, MÊME SI AVID A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, NE PEUT PAS DÉPASSER LE MONTANT RÉEL ACQUITTÉ POUR LES SERVICES DE L'OFFRE DE SUPPORT PENDANT LA DURÉE.
- 6.2 DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI, EN AUCUN CAS AVID NE SERA TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES OU LA PERTE D'USAGE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER « L'INTERRUPTION ») OU LA PERTE DE BÉNÉFICES, D'AFFAIRES OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES (DIRECTES OU INDIRECTES) DÉCOULANT DES PRÉCÉDENTES OU DE LA PRESTATION DE SERVICES DE L'OFFRE DE SUPPORT OU DE TOUT RETARD OU DÉFAUT D'EXÉCUTION DESDITS SERVICES, MÊME SI AVID A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.
- 6.3 AVID N'EXCLUT PAS LA RESPONSABILITÉ EN CAS (A) DE DÉCÈS OU DE BLESSURES CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE D'AVID, DE SES EMPLOYÉS OU DE SES MANDATAIRES ; OU (B) LA RESPONSABILITÉ POUR FRAUDE.

#### **7. Confidentialité**

Chaque partie peut avoir accès à des informations (sous forme tangible, ou montrées, affichées ou communiquées oralement) identifiées par la partie qui les divulgue comme des informations confidentielles (« Informations confidentielles »), y compris, sans s'y limiter, des informations sur la tarification. Vous-même et Avid acceptez que, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie ou tel que requis par la loi applicable ou par tout organisme de réglementation ayant compétence sur la partie qui les divulgue, vous ne communiquerez ni ne divulguez directement ou indirectement à quiconque, sauf aux employés ou agents qui doivent y avoir accès dans l'exercice de leurs fonctions et qui sont liés par la confidentialité appropriée et des accords de non-divulgaration, toutes les connaissances ou informations confidentielles concernant l'autre partie, obtenues à la suite de la fourniture des services de l'Offre de support. Pour les besoins du présent paragraphe, les connaissances ou les informations acquises par une partie qui (i) sont ou deviennent généralement disponibles au public, (ii) sont reçues d'une tierce partie qui avait obtenu les connaissances ou les informations en toute légalité et n'était soumise à aucune obligation de secret, (iii) étaient en possession de la partie avant la réception des informations de l'autre partie, ou (iv) sont développées indépendamment par la partie sans référence à des informations confidentielles de l'autre partie, ne sont pas réputées être des connaissances ou des informations confidentielles.

- 7.1 Pour les Clients établis dans l'Union Européenne, veuillez noter que les informations que vous fournissez à Avid, sa société mère ou ses succursales, ses filiales ou ses sites, peuvent être transférées en dehors de l'Espace Économique européen, à des fins de traitement par Avid Technology, Inc., entreprise située à Burlington, Massachusetts, États-Unis, ou ses sociétés affiliées ou filiales, ou ses partenaires agréés, situés dans le monde entier, y compris dans les pays qui ne fournissent pas un niveau de protection équivalent au niveau exigé dans l'Union Européenne, afin de vous fournir les services. Vous êtes informé en particulier que les États-Unis ont recours à un modèle sectoriel de protection de la confidentialité basé sur un mélange de législation, de réglementation gouvernementale et d'autorégulation. Vous êtes également informé que le Conseil de l'Union Européenne considère que ledit modèle ne fournit pas un niveau de protection adéquat, selon les dispositions de l'article 25 de la directive européenne relative aux données 95/46/CE, JO 1995 (L281) 31.

L'article 26 de ladite directive permet le transfert de données personnelles de l'Union Européenne vers un pays tiers si la personne a consenti sans ambiguïté au transfert d'informations personnelles, quel que soit le niveau de protection appliqué par les pays tiers. En acceptant les présents Termes et conditions, vous et votre personnel acceptez le transfert de telles informations vers les États-Unis et le traitement desdites informations conformément aux présentes.

## **8. Général**

- 8.1 Les présents Termes et conditions ont pour objet de régir les Offres de support des clients Avid commercialisées sous la forme d'offres annuelles. Les présents Termes et conditions ne sont pas applicables à la garantie de produit standard d'Avid ou aux services de support à la clientèle pour certains produits grand public vendus pour la résolutions d'incidents unique.
- 8.2 Les présents Termes et conditions ainsi que la description de l'Offre de support et le ou les Contrats d'offre de vente applicables constituent un contrat obligatoire et remplacent tous les contrats et accords antérieurs entre les parties relativement à l'objet des présentes, et sont destinés par les parties à être la déclaration complète et exclusive des

termes de leur contrat. Toutes les variantes proposées dans un bon de commande ou toute autre communication seront nulles et non avenues, sauf accord écrit conclu entre les représentants autorisés de votre société et d'Avid.

- 8.3 Aucune partie ne sera considérée en défaut dans l'exécution de ses obligations si l'exécution desdites obligations est empêchée ou retardée par des catastrophes naturelles ou des décisions gouvernementales, une guerre, des émeutes, des actes de terrorisme, des actes de désordre civil, des conflits au travail, un défaut ou retard de transport, ou toute autre cause similaire ou des causes indépendantes de sa volonté.
- 8.4 Avid mène ses opérations commerciales à travers des entités qu'elle détient ou contrôle, ainsi que par l'intermédiaire de tiers autorisés tels que des Fournisseurs de support agréés (ASP). Il est entendu et convenu par les parties que les services de l'Offre de support à exécuter en vertu du présent Contrat peuvent être effectués par et à travers lesdites entités contrôlées et lesdits tiers agréés, plutôt que par Avid directement.
- 8.5 Chaque partie s'engage en sa qualité d'entrepreneur indépendant, et non en tant qu'agent ou partenaire de l'autre partie pour quelque fin que ce soit, et aucune disposition du présent Contrat ne crée ou est réputée établir un partenariat, une joint-venture ou une relation similaire entre lesdites parties. Sauf spécifié par écrit, aucune des parties n'a le pouvoir de lier l'autre partie ou de prendre des engagements de quelque nature que ce soit pour le compte de l'autre partie.
- 8.6 Vos droits aux termes des présentes ne peuvent pas être transférés par voie de cession, par la loi ou autrement, et toute tentative de cession ou de transfert sera nulle et non avenue.
- 8.7 Les recours prévus aux présentes sont cumulatifs et en supplément à tout autre recours à la loi ou équité. Le défaut d'une partie à faire appliquer, ou la renonciation à un manquement, de toute disposition contenue dans le présent document, ne constituera pas une renonciation à tout autre manquement ou à ladite disposition.
- 8.8 Toute notification ou communication requise ou permise en vertu des présentes sera réalisée par écrit et considérée effective à réception dans le cas d'une livraison en main propre, d'une livraison par un service de courrier international privé avec suivi (tel que Federal Express ou DHL) ou cinq jours après avoir été envoyée par avion en courrier prioritaire, port payé, à une partie à : (a) votre attention à l'adresse indiquée sur l'Ordre de Vente (b) Avid, à l'attention du General Counsel, Avid Technology, Inc., 75 Network Drive, Burlington, MA 01803 États-Unis.
- 8.9 **RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'EXPORTATION.** Les produits et services Avid sont soumis aux lois et règlements des États-Unis sur l'exportation. Vous devez vous conformer auxdites lois, ainsi qu'à toutes les autres législations et réglementations en vigueur applicables aux logiciels. Lesdites lois incluent des restrictions sur les destinations, les utilisateurs finaux et l'utilisation finale. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://www.bis.doc.gov>.
- 8.10 À moins que les lois locales du pays dans lequel vous êtes basé remplacent et prévalent spécifiquement sur l'une des conditions énoncées dans le présent document, pour les clients basés aux Amériques et en Asie Pacifique, les présents Termes et conditions sont régis par les lois du Commonwealth of Massachusetts, sans donner d'effet à ses règles régissant le conflit de lois, et les parties se soumettent par la présente irrévocablement à

la compétence exclusive des tribunaux fédéraux et d'État situés dans le Massachusetts ; et pour les clients à l'extérieur de la région Amériques et Asie-Pacifique (à l'exception de l'Allemagne pour laquelle des Termes et conditions distincts ont été publiés), les présents Termes et conditions sont régis par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles et les parties se soumettent à la compétence non-exclusive des tribunaux anglais.